

# **Stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement**

TABLE DES MATIERES

**PREAMBULE**

**PRINCIPES**

**ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME AU BURKINA**

Situation socio-économique de la femme

Facteurs influençant de la situation socio-économique des femmes

Problématique des projets initiés en faveur des femmes

**STRATEGIE DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT**

**Objectifs stratégiques**

Amélioration de la situation socio-économique des femmes

Mener une large sensibilisation sur le rôle des femmes dans les domaines et les sphères de la vie économique et sociale

Renforcer la participation des femmes aux prises de décisions

Eliminer les entraves sociales, culturelles et juridiques qui pèsent sur la femme

Eliminer les entraves administratives et politiques

**Actions spécifiques au profit des groupes cibles**

Les femmes analphabètes

Les femmes dans les situations particulièrement critiques

Les femmes souffrant de handicap physique mental

Les femmes âgées

Les femmes au ban de la société

**Cadre institutionnel**

Attributions du cadre institutionnel

Organisation du cadre institutionnel

**PREAMBULE**

**Le Gouvernement et- le peuple du Burkina Faso,**

Se fondant sur les droits fondamentaux et la dignité de la personne humaine,

Considérant les pactes conventions, traités et déclarations internationaux et africains relatifs à la promotion de l'égalité des droits de l'homme et de la femme ;

Notant que la constitution réaffirme le principe de la non-discrimination et proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi ;

Reconnaissant l'importance de la contribution des femmes au bien-être et au progrès de la société ;

Convaincus que le meilleur devenir de la nation burkinabé demande la pleine participation des femmes, à égalité avec les hommes, dans tous les domaines d'activités et à tous les niveaux des prises de décisions ;

Préoccupés du fait qu'en dépit des efforts déployés les femmes connaissent encore de multiples entraves pour jouer pleinement et à égalité leur rôle dans le processus de développement ;

Tenant à assurer aux femmes les possibilités et toutes les chances d'être agents et bénéficiaires du développement au même titre que les hommes ;

Résolus à éliminer toute discrimination à l'égard es femmes et à promouvoir leur épanouissement ;

adoptent les présentes stratégies nationales pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement, fondées sur cinq principes fondamentaux ci-après :

## **PRINCIPES**

### **PREMIER PRINCIPE : le rôle de la femme dans le processus de développement doit être perçu dans sa globalité et dans sa pluridimensionnalité.**

La femme est procréatrice et productrice. Elle se trouve dans toutes les sphères d'activités sociales et économiques. A tout moment, elle est la plus sollicitée pour répondre aux exigences sociales sans être pour autant libérée de ses autres tâches domestiques ou professionnelles. Cependant, non seulement sa contribution au développement économique et social est souvent méconnue et ou non comptabilisée mais surtout elle profite rarement des fruits de son activité&é ou des actions sensées être en sa faveur.

### **DEUXIEME PRINCIPE : la promotion du rôle de la femme dans le processus de développement n'est pas seulement une équité mais surtout une nécessité.**

Pendant longtemps, les femmes ont vu leur situation infériorisante se perpétuer, de ce fait il leur a été souvent difficile voire impossible de faire prendre en considération leurs droits les plus élémentaires dans la gestion de la chose publique, familiale ou collective. Il en est résulté des conséquences néfastes pour le développement et la paix. En effet, au Burkina où les femmes représentent près de 52% de la population, négliger leur talent constitue un gaspillage énorme de ressources humaines précieuses pour l'édification d'une société de justice et de paix.<sup>3</sup> le problème clé qui se pose est de savoir jusqu'à quand un pays, de surcroît classé parmi les moins avancés et dont l'atout majeur demeure ses ressources humaines, peut se permettre un tel gaspillage sans hypothéquer de façon irréversible son avenir. En tout état de cause le partage équitable, entre les hommes et les femmes, des responsabilités et des ressources et devenu la condition sine qua none et le garant de la concorde sociale et du bien être général.

**TROISEME PRINCIPE : les actions spécifiques entreprises pour les femmes sont à comprendre, non comme une discrimination à l'égard des hommes, mais comme étant dictée par les considérations d'équité, de justice sociale et d'intérêt général.**

Au Burkina. Les femmes continuent de subir des situations d'injustices criardes du fait d'être femmes. Bien plus, dans les cas où les groupes ou toute la communauté ont à endurer une situation pénible, ce sont les femmes qui supportent en général les plus lourds fardeaux. Il y a donc lieu de reconnaître que la plupart des femmes burkinabé sont à classer parmi les groupes les plus défavorisés de la population. Les objectifs de développement pour être atteints exigent de bien identifier les groupes cibles afin d'initier des actions appropriées pour améliorer leur situation. L'on ne saurait parler de discrimination lorsqu'on sait que les programmes et les projets de développement ont failli jusqu'à présent dans la prise en compte adéquate des besoins spécifiques de prioritaires du groupe-cible que constituent les femmes. Du reste, il s'est révélé que les actions spécifiques en faveur des femmes ont toujours été bénéfiques pour les familles et la société.

**QUATRIEME PRINCIPE : l'intégration harmonieuse et durable des femmes à tout le processus du développement requiert une mobilisation effective de toute la société et de la communauté internationale.**

Il revient aux femmes d'être, au premier chef, les artisans des changements pour l'amélioration de leur situation. Mais, l'ampleur des tâches à accomplir et les enjeux sont tels qu'il faille mobiliser au maximum les énergies aux niveaux national et international pour des actions novatrices, audacieuses et multiformes afin :

- D'améliorer la situation socio-économique des femmes ;
- De mener une bonne sensibilisation sur le rôle des femmes dans tous les domaines et les sphères de la vie économique et sociale ;
- De renforcer la participation des femmes aux prises de décisions ;
- D'éliminer des entraves sociales, culturelles et juridiques qui pèsent sur les femmes ;
- De développer et diffuser les connaissances et les techniques nécessaires à la mise en œuvre effective de la volonté pratique d'intégration des femmes au processus de développement.

**CINQUIEME PRINCIPE : l'accès des femmes aux moyens de production et aux revenus du travail ainsi que leur participation effective aux prises de décision dans tous les domaines de la vie économique et sociale, constituent la base essentielle des actions à entreprendre pour renforcer le rôle de la femme dans le processus de développement.**

Il est révélé que la marginalisation et l'infériorisation des femmes est surtout due aux pesanteurs sociologiques, au faible niveau d'instruction dont certaines conséquences sont les suivantes :

- Non-accessibilité aux moyens de production ;
- Non-jouissance effective des fruits de leurs activités ;
- Non-association dans les prises de décision.

C'est ainsi que leur place se trouve être négligeable dans les domaines de l'avoir, du savoir et du pouvoir. Aussi, en vue de leur accorder une importance particulière dans ces domaines faudra-t-il :

- Élargir leur possibilité réelle d'accès à toutes les ressources (terre, équipements, crédits...)
- Garantir la jouissance équitable des revenus dut travail,
- Élever le niveau culturel et intensifier la formation scientifique et technique des femmes afin qu'elles soient en mesure retenir la place qui leur revient dans tous les domaines d'activité économique et sociale.

## **ANALYSE DE LA SITUATION DELA FEMME AU BURKINA FASO**

### **SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME**

La situation socio-économique de la femme varie selon leur appartenance ethnique' et le milieu de résidence.

#### **La femme dans le secteur moderne**

Le secteur public : selon des données statistiques disponibles, les femmes sont peu représentées dans les effectifs des agents publics de l'État.

L'analyse de ces données par catégories professionnelles révèle que les femmes sont fortement regroupées au sein de la catégorie des cadres moyens et des agents d'exécution : secrétaires, institutrices, infirmières... et très peu représentées dans la catégorie des cadres supérieurs comme l'illustre le tableau 1

Cette situation s'explique en majeure partie par le faible niveau de la scolarisation des filles encore liées à des pesanteurs socioculturelles.

#### **TABLEAU 1**

#### **REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET PAR SEXE DANS LA FONCTION PUBLIQUE AU 31 JUILLET 1998**

<b>Catégories/sexes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensembles</b>	<b>% Femmes</b>
Cadres supérieurs	3 302	688	3 990	17,24
Cadres moyens	5 384	1 874	7 258	25,81
Agents d d'exécution	13 717	3 741	17 458	21,42
Dont : C	5 972	1 879	7 851	23,93
D	4 593	1 617	6 210	26,03
E	3 152	245	3 397	7,21
Agents temporaires	959	135	1 094	12,34
Dont : A	49	7	56	12,50
B	8	2	10	20
D	638	45	683	6,58
E	211	14	225	6,22
Autres Agents	53	67	120	55,83
Ensemble	23 388	6 443	29 831	21,59

**Source : INSD**

Le secteur privé : les résultats de l'enquête Emploi-Formation (ENEF) effectuée par l'office national de l'emploi (ONPE) en 1980 ont relevé que sur 16 649 employés de ce secteur, 810 seulement (soit 4,9%) étaient des femmes. Leur représentation était plus forte au niveau des emplois à caractère essentiellement administratif et commercial :

Services fournis à la collectivité 19,04%

Banques et Affaires immobilières 10,64%

Commerce 7,81%

Industries chimiques 6,05%

A l'inverse, leur représentation était très faible dans les branches comme le bâtiment, l'armée, la sécurité, les travaux publics et les industries manufacturières qui font appel à des formations techniques ou scientifiques.

Les exigences de rentabilité dans le secteur privé font que, à qualifications égales, l'employeur préfère souvent l'homme à la femme.

Au total, dans le secteur moderne, l'accès des femmes à l'emploi reste encore très limité du fait de l'existence de préjugés défavorisant la scolarisation et l'exercice de certains métiers.

### **Le secteur non structuré rural**

Les principales activités des femmes concernent la transformation, l'artisanat et le petit commerce. La transformation des produits bruts en produits semis-finis ou finis incombe à la femme exclusivement. C'est notamment la transformation du coton en fil, des noix de karité en beurre, du mil, des grains de néré en soubala etc.. Elle est agent de commercialisation par excellence des produits du cru.

L'artisanat concerne la poterie, la vannerie, le tissage et la borderie. Toutes ces activités connaissent des difficultés, liées à la non-disponibilité du marché et à la concurrence des produits modernes.

D'une manière générale, l'analyse détaillée du secteur rural met en évidence que les femmes dépensent essentiellement leurs énergies à la production des aliments.

Elles constituent le principal groupe de producteurs vivriers : 70 à 92% d'entre elles vivent et travaillent dans les campagnes et souvent dans des conditions précaires. Elles jouent un rôle essentiel à la fois dans la collecte, la transformation et la distribution des produits vivriers. Les activités de la femme en milieu rural sont donc multiples et très diversifiées.

### **Agriculture et élevage**

L'activité agricole de la femme en milieu rural diffère selon les groupes socio-éthniques.

Dans le premier groupe (Mossi, Bissa, Samos) au niveau de la structure familiale, les charges sont partagées et le budget séparé. La femme doit couvrir les dépenses afférentes aux condiments, à son habillement et à une partie des besoins alimentaires de ses enfants dans les ménages polygames. Aussi entreprend-elle toute activité susceptible de lui rapporter les revenus nécessaires. Néanmoins son activité principale demeure l'agriculture. Elle dispose ses champs personnels, mais participe à tous les travaux du champ familial, dont le produit est géré par le mari. Elle pratique généralement dans ses champs, la culture du mil, de l'arachide,

du niébé », du sésame, des légumes traditionnels pour les sauces (gombo, aubergines, haricot, etc.)

A partir d'un certain âge, la femme Mossi est libérée de ses obligations matrimoniales et doit entièrement subvenir à ses besoins. Chez les Bissa, la culture du riz est une activité exclusivement féminine.

Dans le second groupe (Goins, Turkas...) la femme joue un rôle important dans l'exploitation familiale dans le cadre de la production vivrière et doit subvenir en partie à l'alimentation de ses enfants.

Dans le troisième groupe (Bobos, Gourounssi, Sénoufo...) le travail dans le champ familial est partagé. Les hommes effectuent les labours pendant que les femmes assurent les semis, les travaux d'entretien et les récoltes. Elles ont également leurs champs personnels emblavés en arachide, sésame, mil, niébé ou maïs.

Dans le quatrième groupe (Dagaras, Lobi...) Les femmes ne participent- pas aux labours. Elles ne font que les travaux de semis et de récolte. Elles n'ont pas de champs personnel. Elles aident souvent les autres membres de la famille et reçoivent à la récolte le contenu d'un panier de chaque personne qui a bénéficié de leur aide.

Dans le cinquième groupe (Sénoufo de N'Dorola, Peuhl) la femme n'intervient pas dans les travaux champêtres. De façon générale, elle se livre au petit élevage (poulets, chèvres, cochons) et au petit commerce.

Cependant sous l'impulsion de l'économie marchande, la division du travail entre hommes et femmes a subi une nette évolution. Ainsi, les femmes qui chez certaines ethnies n'intervenaient pas tellement dans les travaux du champ familial y participent maintenant du fait des besoins croissants en main d'œuvre des cultures de rente.

Par ailleurs, les travaux sur le champ familial et les tâches liées au ménage ne permettent ( pas à la femme de disposer de temps suffisant pour son champ personnel.

### **Pêche**

Dans le domaine de la pêche, la femme s'occupe essentiellement de trois volets : la conservation, la commercialisation et l'entretien du matériel de pêche.

### **Cueillette**

Les activités de cueillette sont principalement assurées par les femmes qui se font aider des enfants. Les produits cueillis varient selon les régions. Les principaux sont : karité, néré, tamarin, jujube, détrium (Kaga), balmites (Kiegla) pour les fruits et- pour les feuilles ou les fleurs, on a le kapokier, ; le baobab entre autres, signalons aussi les insectes et les vers : chenilles, éphémères. Les produits de cette cueillette rentrent dans l'alimentation, familiale et sont également des sources de revenu dans les échanges villes-campagnes. Suite aux nombreuses sécheresses et à la coupe abusive du bois, les peuplements des différents arbres sont en diminution.

### **Le secteur non structuré urbain**

L'importance numérique des femmes dans le secteur non structuré urbain est indéniable, malgré l'insuffisance des données statistiques en la matière.

Selon une enquête sur le secteur informel réalisée en 1984 dans la ville de Ouagadougou, les activités exercées généralement par les femmes donnent les effectifs suivants :

**Les activités de production :**

- Dolotières	1 579
- Teinturières	183
- Tapissières	245
- Potières	54
- Tailleurs-couturières	209
- Vannières	220
- Les services :	
- Restauration, bars, hôtels	1 155
- Le commerce	22 479

Du point de vue de la formation, les femmes du secteur informel sont pour la plupart analphabètes et ne reçoivent pas encore suffisamment de formation. L'acquisition du savoir-faire se fait sur le tas. Les techniques employées sont rudimentaires.

En outre, les activités du secteur informel féminin urbain sont marquées par une grande instabilité, tributaires qu'elles sont de la conjoncture.

Il faut également noter que les revenus tirés de ces activités sont inversement proportionnelles aux efforts déployés. A titre d'exemple, pour une tinte de noix de karité brut, le bénéfice réalisé, selon l'enquête ci-dessus citée, est compris entre 245 F et 820F pour une journée et demi de labeur.

En dehors de ces difficultés, les femmes du secteur informel urbain sont confrontées aux problèmes que connaît l'ensemble du secteur à savoir :

- Le manque de débouchés ;
- Les difficultés d'accès au crédit et au marché de l'État ;
- Les difficultés d'approvisionnement en main d'œuvre ;
- Le faible niveau de formation ;
- Les difficultés d'améliorer les techniques de production ;
- Etc.

**FACTEURS INFLUANCANT LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES**

**Le statut familial de la femme**

Le statut social de la femme varie très peu d'un groupe ethnique à l'autre. Elle a un statut d'épouse, de mère, de maîtresse de la cellule familiale et de main-d'œuvre. L'idéal de procréation maximum pour une femme est fortement valorisé dans tous les groupes ethniques. La descendance finale est en moyenne de 7,2 enfants par femme. Cette forte intensité de la fécondité contribue au renforcement du rôle domestique de la femme.

L'exercice d'activités en dehors du foyer est rendu difficile par la présence permanente d'enfants en bas âge, auxquels, il faut apporter des soins.

## **La non maîtrise de la fécondité**

Autant, il est vrai que le centre de décision pour la procréation se trouve en dehors de la femme, autant il faut reconnaître que les phénomènes de contrôle de cette fécondité restent méconnus par la plupart des femmes et des jeunes filles, malgré les efforts entrepris dans le domaine de la planification familiale. L'utilisation des contraceptifs reste encore très faible du fait de l'insuffisance d'information, d'éducation et de communication en la matière

Cette méconnaissance de la procréation vue souvent sous l'angle du destin, contribue à augmenter chez la femme et la jeune fille, les problèmes liés aux grossesses précoces, indésirées, et au nombre d'enfants très élevé. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes filles de 14-15 ans ou de jeunes femmes obligées d'arrêter leurs études ou de voir leur avenir compromis parce qu'elles attendent un enfant.

## **La scolarisation et l'alphabétisation**

L'enseignement de base se caractérise par une forte disparité au détriment des filles : au cours des dix dernières années, elles représentaient en moyenne 37% au total des effectifs scolarisés.

**Tableau II : taux de participation des filles durant l'année scolaire 1989-1990**

<b>Secteur</b>	<b>Total</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>%Filles</b>
<b>Privé</b>	43 127	24 733	18 394	42,65
<b>Public</b>	429 852	268 600	161 252	37,51
<b>TOTAL</b>	472 979	293 333	179 646	37,98

**Source : MEBA. Statistiques scolaires 1989-1990**

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, les mêmes inégalités existent. En 1989-1990, l'effectif des filles dans l'enseignement secondaire public était de 26 820 sur un total de 85 839 élèves, soit un taux de » 31,24%. Seul l'enseignement secondaire technique pris globalement, fait exception : en effet, sur 6 456 élèves que comptent les établissements d'enseignement technique, 3 082 (soit 47,74%) sont des filles. La prépondérance féminine dans les branches comme le secrétariat explique cette relative importance numérique des filles.

Cette faible représentation des effectifs dans les primaires et secondaire a pour corollaire la faiblesse numérique des effectifs féminins au niveau supérieur. Comme l'indique le tableau III, les filles sont encore moins représentées à l'Université que dans les autres niveaux. La faiblesse des effectifs féminins est nette à l'ISN-IDR et à l'IMP (11,87 et 4,17%des effectifs des étudiants inscrits)

Le cas spécifique de l'IUT mérite d'être souligné : les effectifs féminins sont presque exclusivement concentrés dans la section secrétariat.

**Tableau III : Taux de participation des filles à l'Université (Étudiants burkinabé) 1989-1990**

Université	Garçons	Filles	Total	% Filles
INS.SHU.S	974	390	964	40,46
INSULA	874	268	1142	23,47
ESSEC	504	99	603	16,42
ESD	384	152	536	28,36
IMP	368	16	384	4,17
INS	519	81	600	13,50
IDR	342	35	377	9,28
IUT	146	135	281	48,04
INC (Chimie)	37	8	45	17,78
ESSA	302	66	368	17,93
INSE	135	11	146	7,53
	4 185	1 261	5446	23,15

**Source : scolarité centrale de l'Université de Ouagadougou**

Une telle sous-scolarisation des femmes entraîne la faiblesse de leur taux d'alphabétisation. Dans un environnement illettré particulièrement généralisé, les femmes sont les plus touchées par ce fléau : selon le recensement général de la population de 1985, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus était de 13% soit 19,1% pour les hommes et 6,7% pour les femmes.

### **L'état de santé**

La santé déjà précaire des femmes se détériore très vite à cause des maternités rapprochées, trop précoces et tardives, de la malnutrition et le surmenage physique. De ce fait, elles sont plus vulnérables aux maladies qu'entretient un environnement insalubre.

Les migrations internationales

Le Burkina Faso est un pays traditionnel d'émigrations. En 1985, le pays comptait 749 220 émigrés, dont 69,2% d'hommes. C'est la tranche d'âge de 20 à 35 ans qui est la plus touchée par ce phénomène, variable selon la zone de résidence.

Cette émigration massive des jeunes actifs masculins augmente la charge féminine à la production dans la mesure où leur départ accroît sensiblement le rapport de féminité de la population active rurale. Dans beaucoup de provinces, les femmes représentent l'essentiel de la population active, et accèdent parfois même au statut de chefs de ménage, assumant ainsi toutes les charges familiales.

### **PROBLEMATIQUE DES PROJETS INITIES EN FAVEUR DES FEMMES**

La dimension femme n'a pas toujours été prise en compte dans l'élaboration des projets et programmes de développement. Par le passé, la composante féminine était omise et l'on faisait l'hypothèse que des programmes à orientation exclusivement masculine entraîneraient automatiquement des bénéfices en faveur des femmes. Dans le domaine agricole en particulier, l'encadrement féminin a longtemps été passé sous silence alors que la femme a exercé un rôle grandissant dans la production vivrière (à la suite fers migrations masculines et de l'orientation des hommes vers la culture de produits de rente.

De nos jours, les intervenants sur le terrain en faveur de la femme sont nombreux : Gouvernement, ONG, organismes internationaux, et oeuvrant tous à la promotion de la femme dans les domaines de prédilection suivants : santé, assistance sociale, aide alimentaire, formation alphabétisation.

Il est certain que ces interventions ont largement contribué à changer quantitativement et qualitativement les conditions de vie des populations surtout les plus déshérités :

- Soit par l'allègement des tâches domestiques (puits, forages, moulins...)
- Soit par un changement de mentalités (santé, information, formation, communication....)
- Soit par une responsabilisation des femmes par la création en leur sein d'un esprit de groupe (associations, groupements....)

Cependant, malgré ces aspects positifs, il existe souvent un décalage entre les objectifs de départ des projets et certaines pratiques sur le terrain. Les projets féminins souffrent la plupart du temps des difficultés suivantes :

Le manque d'étude approfondie du milieu au départ ;

La faible participation des femmes bénéficiaires à la formulation même des projets pour mieux exprimer leurs priorités ;

L'insuffisance de la prise en compte des valeurs socioculturelles (organisation du travail, tabous, croyances)

Le manque de coordination entre intervenants, entraînant un chevauchement des activités et une dispersion des efforts ;

L'absence d'intégration des activités au niveau projets (production, commercialisation, approvisionnement) ;

Le manque d'évaluation intermédiaire à l'aide d'indicateurs précis pour mesurer qualitativement et quantitativement les progrès accomplis.

A ces difficultés liées à la méthode d'approche s'ajoutent d'autres difficultés plus structurelles liées à l'environnement social et économique dans lequel vivent les femmes.

Le faible pouvoir économique de la femme et les contraintes socioculturelles auxquelles elle est encore soumise sont les obstacles réels qui limitent sa pleine participation aux projets de développement.

## **STRATEGIE DE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPMENT**

L'analyse de la situation des femmes au Burkina Faso fait ressortir une très large implication de celles-ci dans la plupart des secteurs d'activités économiques.

Les difficultés rencontrées par les femmes sont essentiellement liées au contexte de la pauvreté environnante, qui ne peut trouver de solution qu'avec l'amélioration des revenus et l'élévation des niveaux de vie.

C'est la raison pour laquelle les stratégies de renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement doivent mettre l'accent sur l'accroissement des revenus. Toutefois, cet objectif pour avoir un fondement solide, doit s'accompagner d'un ensemble d'objectifs complémentaires relatifs à la valorisation de l'image de la femme et au renforcement de son rôle dans les pouvoirs de décision.

Les présentes stratégies globales découlent, d'une part, de la volonté politique d'édifier une économie nationale, autosuffisante et planifiée au service d'une société démocratique, cette option fait du renforcement du rôle économique et social de la femme dans le processus du développement national, un objectif stratégique, d'autre part, de la politique en matière de population qui accorde une attention particulière aux femmes.

En effet, le Deuxième Plan quinquennal de développement populaire 1991-1995 précise ce qui suit : Eu égard à l'importance numérique des femmes ainsi qu'à leur rôle prépondérant dans l'activité économique, il sied de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie globale pour leur pleine participation et épanouissement dans le processus de développement. »

La politique de Population du Burkina Faso entend atteindre l'objectif suivant : « **Assurer la promotion des femmes par l'amélioration de leur productivité, par l'allègement des tâches, par l'élimination des structures et pratiques oppressives** ». Elle préconise entre autre la mise en œuvre d'un Plan d'action en faveur des femmes.

Le renforcement du rôle de la femme s'appuiera sur des objectifs stratégiques et des actions spécifiques au profit de certains groupes cibles.

## **LES OBJECTIFS STRATEGIQUES**

### **Objectifs globaux :**

Renforcer le rôle des femmes dans le développement ;  
Optimiser le rôle des femmes dans la génération et le partage des ressources.

**Ces objectifs stratégiques** ci-après dont la mise en œuvre se fera à travers des programmes d'actions successifs :

Améliorer la situation socio-économique des femmes ;  
Mener une large sensibilisation sur le rôle des femmes dans tous les domaines et les sphères de la vie économique et sociale ;  
Renforcer la participation des femmes aux prises de décisions ;  
Éliminer les entraves sociales, culturelles et juridiques qui pèsent sur la femme ;  
Éliminer les entraves administratives et politiques.

### **Amélioration de la situation socio-économique des femmes**

Des objectifs stratégiques suscités, l'amélioration de la situation socio-économique de la femme est prioritaire.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et l'agriculture**

Environ 86% de la population burkinabé vit en zone rurale. Comme la population féminine est plus importante (51,8%) que celle des hommes pour l'ensemble du pays et que l'émigration des hommes est la plus forte en zone rurale, les femmes représentent une très large majorité de la population dans les régions agricoles.

Ces phénomènes d'émigration accentuent encore la disparité au niveau de la population active puisque d'une manière générale, les migrations concernent la tranche d'âge dynamique (20 à 35 ans.) Ainsi on estime que 85% de la population active burkinabé travaille dans l'agriculture et l'élevage dont plus de 52% sont des femmes et que 6,8% (hommes et femmes) vivent d'autres activités rurales.

Ces moyennes sont sujettes à des variations très prononcées d'une région à l'autre si bien que dans certains villages, les femmes comptent pour les trois quarts de la population, les autres étant les vieillards et les enfants. On constate également des niveaux d'activité et des conditions de travail variable suivant l'appartenance aux différents groupes ethniques et aux différentes régions d'habitation des femmes.

L'importance numérique des femmes dans la population active rurale, qu'elles soient chefs d'exploitation ou main-d'œuvre, et le nombre d'heures qu'elles passent quotidiennement à cultiver les champs suffit à justifier l'intérêt qu'il convient de porter aux femmes rurales en tant que force productive de denrées alimentaires.

Elles induisent également une activité économique structurée et informelle de conservation de transformation et- de commercialisation qui constitue la base de l'activité industrielle de demain.

Ainsi, elles contribuent à l'économie nationale dont la principale activité est la production agricole notamment celle des denrées alimentaires, des produits de pêche et d'élevage.

Des efforts particuliers devraient être faits pour mesurer la productivité du travail des femmes et c, comme celles sont les plus nombreuses, apporter tout l'appui nécessaire à la promotion de leur contribution au développement national dont elles pourraient constituer l'élément essentiel de croissance.

Malheureusement, il arrive encore trop souvent que l'enseignement des techniques de production ne les atteigne pas si bien que leur travail dans le champ communautaire aussi bien que dans le champ individuel reste inefficace. Elles ont rarement accès aux équipements et aux intrants et de ce fait, la rentabilité des terres qu'elles exploitent ne s'est pas améliorée.

Enfin, certaines pratiques socioculturelles qui prévalent actuellement dans la société rurale burkinabé ne leur permettent pas de bénéficier au même titre que l'homme des avantages offerts par la vie moderne.

### **Résultats escomptés**

L'augmentation de la productivité des femmes dans l'agriculture grâce à l'économie de leur temps et à la meilleure rentabilité de leur travail, contribuera à la croissance du revenu des femmes mais ne doit en aucun cas aboutir à une surcharge de travail.

Les femmes devront bénéficier de meilleures conditions de travail par l'accès aux formations techniques et aux moyens de production y compris la terre et le crédit ; elles jouiront alors d'une plus grande confiance en elles-mêmes et d'un meilleur équilibre familial.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et le commerce**

Les femmes représentent un pourcentage important de la population active burkinabé dans les activités de commerce surtout informelles. Mais ce pourcentage n'est pas défini faute de données statistiques précises.<sup>3</sup>

Pourtant il est certain que ces activités sont actuellement déterminantes pour l'économie du pays. Non seulement elles absorbent une partie non négligeable du chômage plus ou moins déguisé auquel les femmes appartiennent plus encore que les hommes, mais elles assurent un revenu minimum de survie aux commerçantes et sont le lien indispensable entre la production rurale de denrées alimentaires et leur distribution aux populations de base. C'est pourquoi ces activités constituent un noyau stratégique de développement économique du pays.

Or les femmes commerçantes doivent faire face à de multiples contraintes dont le manque d'équipement, d'infrastructures de conservation et de stockage, d'accès au crédit, d'instabilité de l'approvisionnement et de problèmes d'écoulement des marchandises.

### **Mesures à prendre**

Pour augmenter la productivité des femmes commerçantes il faut faciliter leur accès au crédit et aux infrastructures (amélioration physique et contrôle des coûts d'accès.) Il faut également qu'elles aient accès à des produits de qualité de façon continue et qu'elles sachent gérer leur affaire. Enfin étant donné la distinction qui doit être faite entre les différents types de commerçantes en fonction de leur localisation; (rurales urbaine) et de leurs habitudes socioculturelles, les femmes ont besoin d'un appui afin de mieux s'organiser et de renforcer leur pouvoir de négociation.

### **Résultats escomptés**

L'augmentation de la productivité des femmes commerçantes permettra une augmentation des revenus et une économie de temps de meilleures conditions de travail et un allègement des tâches et de la fatigue (longueur des trajets, poids à transporter, position accroupie ou debout pendant de longues heures, manque d'hygiène, ect.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et l'artisanat**

Les femmes qui travaillent dans l'artisanat représentent une population active importante mais cette activité est le plus souvent pour elles une activité secondaire, soit parce qu'elles sont trop occupées quotidiennement par leur travail domestique, soit parce qu'il s'agit d'une activité saisonnière.

Cette situation particulière engendre de nombreux problèmes du fait du manque de continuité dans le travail.

### **Mesures à prendre**

Or pour augmenter leur productivité, les femmes artisanes devraient bénéficier de :

- La stabilité dans l'approvisionnement des matières premières (coton, produits alimentaires à transformer, et). Cette stabilité leur donnerait un pouvoir certain pour négocier les prix ;
- L'accès au crédit afin d'assurer leurs stocks et le crédit à la consommation ;
- L'accès à la formation intégrée pour l'amélioration et le contrôle de la qualité des produits ;
- L'appui à la recherche des débouchés et la stabilisation de l'écoulement des stocks ;

Une meilleure organisation qui favorise une meilleure gestion du travail, la continuité de la production et la régularité dans la qualité et les quantités produites.

### **Résultats escomptés**

L'amélioration et l'augmentation de la productivité des femmes doivent induire d'abord des revenus réguliers et plus élevés, une qualité professionnelle qui élèvera le statut de la femme artisanne et valorisera sa profession ; une plus grande autonomisation et en même temps une ouverture vers le monde extérieur en liaison avec les femmes commerçantes.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et la santé**

L'insuffisance des infrastructures et le nombre réduit- du personnel de la santé font que 56 seulement de la population habite à une distance de 5 km d'un poste de santé et tous n'ont pas des revenus suffisants pour acheter les produits pharmaceutiques qui pourraient sauver leurs vies. Cette situation explique en partie la faiblesse de l'espérance de vie notamment dans les campagnes (47,2 ans et le niveau de mortalité infantile encore très élevé 134%..)

### **La situation des femmes**

Dans ce cadre les femmes sont de loin les plus affectées. Non seulement-, elles sont sujettes aux mêmes maladies que les autres membres de la famille (maladies infectieuses et parasitaires, troubles intestinaux), mais elles sont chargées des soins à donner aux malades, surtout les enfants, elles sont plus exposées à la contagion des maladies transmissibles qui constituent la première cause de mortalité générale. Étant donné la conception traditionnelle de la division du travail, elles sont chargées de toutes les corvées domestiques aussi bien que des soins des enfants. Cela entraîne un surmenage physique qui s'ajoute à un niveau de nutrition insuffisant, mal équilibré. En cas d'insuffisances alimentaire ce sont les femmes et les filles qui sont servies en dernier et ce sont elles qui souffrent en premier d'»s carences et des anémies destructrices de l'énergie physique.

Dans le cadre domestique, outre la fatigue, se posent également les problèmes d'un manque d'hygiène faute d'approvisionnement en eau potable et de l'insalubrité par manque de latrines dont le taux de couverture en zone rurale est de 5% seulement. Cette situation d'insalubrité est également responsable de la propagation des maladies transmissibles.

Mais la procréation reste le rôle primordial de la femme selon les normes et valeurs de la société traditionnelle. Or les grossesses nombreuses et précoces, rapprochées et tardives ont une influence négative sur la santé des femmes et comportent un risque de mortalité très important. La période d'allaitement est également consommatrice d'énergies et de temps.

Enfin, les pratiques néfastes tels que l'excision, le mariage précoce, les interdits alimentaires et que leur imposent trop souvent certaines traditions socioculturelles aggravent encore les problèmes de santé auxquels elles doivent faire face.

La femme est donc exposée à ces multiples pratiques qui fragilisant sa santé et à ce surcroît de travail que représente le soin des autres dans la famille, mais elle n'est pas autant dispensée d'un travail productif qui contribue au budget de la famille et à ses revenus propres.

Les infections, les anémies et les autres maladies nutritionnelles réduisent la productivité des femmes de deux manières :

Elles diminuent leur énergie physique, indispensable au travail puisqu'elles travaillent pour la plupart du temps manuellement ;

Elles réduisent le temps de présence au travail.

### **Mesures à prendre**

La corrélation entre la santé des femmes et les objectifs des présentes stratégies est donc évident : la rentabilité des femmes en tant que main d'œuvre productive ou commerçante contribue à la croissance économique du pays évolue parallèlement à leur état de santé. Or certaines mesures peuvent être prises pour améliorer cet état de santé tels que :

La sensibilisation des femmes aux problèmes de santé (information, éducation, communication, planning familial, hygiène, nutrition, assainissement, lutte contre les pratiques néfastes) ;

L'alphabétisation fonctionnelle qui les aide à comprendre les concepts de santé et les risques que comportent les pratiques rétrogrades et leur fournit une assistance dans l'application des soins (fiches techniques, mode d'emploi des médicaments, et) ;

L'amélioration des infrastructures en eau, l'assainissement, les routes qui permettent d'atteindre rapidement les centres de soins, et le développement des infrastructures spécifiques à la santé : centre de soins primaires et de distribution des médicaments, maternité, hôpitaux.

L'objectif essentiel d'amélioration de la santé des femmes burkinabé exige donc une collaboration active et intersectorielle faute de laquelle le potentiel de croissance économique que représentent les femmes sera largement sous-employé.

### **Résultats escomptés**

L'amélioration du niveau de santé des femmes et des enfants permettra une augmentation de, la capacité et de la rentabilité du travail, c'est-à-dire une augmentation de, la productivité.

La réalisation de cet objectif offre d'autres avantages d'un aspect moins comptable. Elle contribue à assurer le bien-être de la famille qui est le souci constant de la femme et l'allègement des tâches, cela présente un double avantage :

De permettre aux femmes d'entreprendre d'autres activités soit rémunératrices, soit éducatives ;

De contribuer à leur bonne forme physique et à la moindre pénibilité des travaux.

Enfin, une meilleure santé des femmes et des enfants entraîne une diminution des dépenses et contribuera ainsi à l'élévation du niveau de vie générale de l'ensemble de la famille.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et l'acquisition des connaissances et l'éducation**

Si le niveau d'éducation formelle reste peu élevé au Burkina Faso étant donné le faible taux de scolarisation des enfants, la répartition par sexe est très nettement défavorable aux filles

dont le taux de scolarisation n'atteint que 22% et la disparité par région s'accroît au détriment des filles en zone rurale. Ce retard des filles vis-à-vis des garçons ne fait que s'accroître tout au long du cycle des études de telle sorte qu'au niveau universitaire, elles représentent moins de 25% des inscrits.

Au niveau des adultes, la population analphabète en zone rurale est estimée à 86% de la population totale. Parmi les 14% qui savent lire et écrire, pas plus de 4% sont des femmes.

Or dans le monde moderne l'alphabétisation et la scolarisation sont nécessaires à l'acquisition des connaissances. Certes, les connaissances acquises dans la société traditionnelle basée sur la mémoire et l'expérience sont très utiles, à condition toutefois qu'elles ne constituent pas un blocage à l'apprentissage de données nouvelles et qu'elles ne deviennent ainsi un facteur limitatif du développement. Mais la : mémoire ne suffit plus à l'enregistrement de l'évolution constante des données techniques économiques et scientifiques du monde moderne. Pour les femmes déjà adultes, seuls les programmes d'alphabétisation fonctionnelle peuvent assurer une certaine acquisition des connaissances dont elles ont besoin dans leur domaine d'activité à condition que ces programmes soient élaborés en fonction de leurs contraintes (garde des enfants, emploi du temps surchargé, période choisie la mise en œuvre du programme.)

Cependant ce manque de connaissances doit être enrayeré dès le plus jeune âge et c'est au problème de la scolarisation des jeunes filles qu'il faut s'attaquer en premier lieu afin que l'analphabétisme des adultes disparaisse progressivement

### **Mesures à prendre**

Pour cela il faut faire comprendre aux populations qu'il est aussi important d'envoyer les filles que les garçons à l'école il faut aussi que les mesures d'accompagnement soient prévues pour que les travaux domestiques, qui selon la tradition incombent aux filles, soient équitablement partagés entre les enfants

La productivité dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation ne dépend pas seulement de l'énergie physique et du temps de travail disponible l'agriculture, le commerce et l'artisanat nécessitent des connaissances techniques et de gestion pour une meilleure rentabilité du travail

La présence permanente d'encadreuses chargés de l'enseignement de ces techniques est rendue impossible par leur nombre insuffisant et le coût qu'ils représentent c'est pourquoi, l'alphabétisation fonctionnelle qui permet la lecture d'aide-mémoire telles que les fiches techniques peut remplacer partiellement la présence d'éducateurs dans la plupart des domaines et ainsi contribuer à l'augmentation de la productivité, en particulier celle des femmes qui ont un retard à rattraper.

Enfin, l'analphabétisme et en général le manque de connaissance entraînent pour les femmes une raison supplémentaire de perte de productivité et de revenus : leur manque de formation en matière de gestion leur enlève leur capacité en comptabilité si bien qu'elles sont ; la plupart du temps, exclues de certains projets (banques de céréales, coopératives), que personne n'acceptent de prendre pour elles des responsabilités financières, et qu'elles deviennent tributaires de leur mari ce qui les place en situation de dépendance.

## **Résultats escomptés**

La capacité de lire, écrire compter et comprendre les énoncés et leur utilité permettent à tout être humain de progresser dans son travail et dans son intelligence. Pour les femmes, connaître et comprendre l'utilité des techniques de production, de transformation et de commercialisation leur permettra de travailler plus rapidement et plus efficacement et donc d'alléger leur temps de travail et d'améliorer leurs revenus.

Cet avantage ne s'arrêtera pas au travail productif. Il devra aussi faciliter les tâches ménagères pour lesquelles des techniques sont également mises au point qui entraînent une réduction des dépenses, un allègement de la pénibilité des travaux et un gain e temps.

Il permettra une meilleure compréhension du développement en matière de santé et d'éducation des enfants et enfin il élèvera le niveau social de la femme dans son environnement lui attirant le respect et la confiance, et éventuellement une meilleure division du travail au sein même de la famille.

Enfin la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes feront de celles-ci des citoyens capables de participer effectivement à la prise de décision.

## **L'augmentation de la productivité des femmes et l'environnement**

Au Burkina Faso, les sols sont peu fertiles, la pluviométrie est concentrée sur une courte période et d'intensité » inégale et le réseau hydrographique est capricieux et inégalement répartie. En outre, l'intervention de l'homme et les effets climatiques entraînent un processus de désertification difficile à contrôler. La préservation de la fertilité du sol et la sauvegarde du potentiel végétal et animal font donc l'objet d'une lutte constante. A cet effet, des efforts ont été faits pour contrôler la coupe et réduire l'utilisation du bois (le déficit en bois de chauffe et de service atteint 1 800 000 m<sup>3</sup> par an), pour freiner la divagation des animaux et sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse.

Or on a l'habitude à tort de donner aux femmes la responsabilité des phénomènes de dégradation de l'environnement écologique. D'une part, ne possédant pas en général leurs propres terres, elles se trouvent dans l'obligation, pour survivre, d'utiliser des terres marginales réputées fragiles ou de mauvaise qualité dont la fertilité devrait pourtant être d'autant plus préservée qu'elles constituent les terres de demain ; d'autre part, leur troupeau d'élevage qui comprend généralement des petits ruminants, des chèvres et des moutons vivant en liberté sont la cause sérieuse de la dégradation de la végétation.

La corrélation entre l'augmentation de la fertilité des sols et de la productivité n'est plus à démontrer, le risque est que cette corrélation ne joue plutôt de façon négative.

Or de nombreuses techniques ont été » mises au point pour lutter contre le processus de désertification qui doivent préserver sinon améliorer la fertilité des sols, éléments fondamental de la production agricole.

Parmi ces techniques, on trouve les sites anti-érosifs (guettes en pierre ou autres matériaux) les techniques de restauration notamment les pépinières villageoises, l'utilisation des foyers améliorés, la sédentarisation des animaux, etc. dont l'application n'est pas toujours à la portée des femmes soit qu'elles n'aient pas connaissance d ces techniques, soit, qu'elles n'en aient

pas les moyens (utilisation des charrettes par exemple pour le transport des pierres), soit encore qu'elles n'aient pas conscience de leur utilité.

### **Mesures à prendre**

La sensibilisation, l'accroissement des connaissances et en particulier la capacité d'utiliser des fiches techniques pour mieux appliquer ces connaissances, et l'accès à l'équipement sont autant de moyens à mettre à la disposition des femmes pour qu'elles maintiennent la fertilité de leurs sols et ainsi ne compromettent pas leur productivité de demain.

### **Résultats escomptés**

Outre le maintien du capital de travail que représente la terre, la lutte contre la désertification doit permettre une augmentation ou tout au moins la stabilité des revenus à l'hectare aujourd'hui et dans les prochaines années. Elle peut représenter un surcroît de travail (construction de diguettes, plantation de pépinières) sans certitude pour celle qui a fait l'effort d'en avoir elle-même la jouissance, mais elle représente également une économie de temps et une moindre dépense (foyers améliorés) surtout la protection de l'environnement est une nécessité dont les effets positifs peuvent être moins spectaculaires que n'est dramatique le laisser-aller en matière d'écologie.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et l'accès aux ressources**

Pour produire, tout agriculteur doit avoir à un certain nombre de ressources. Ce sont essentiellement la terre, les connaissances techniques, le crédit, l'équipement et les intrants. De même celui qui transforme les produits agricoles en denrées alimentaires et celui qui les commercialise a besoin d'équipements et de crédit pour constituer son stock et acquérir cet équipement. En outre il, faut des connaissances techniques et de gestion.

L'accès à la terre : le système foncier au Burkina Faso est encore largement communautaire et l'appartenance tribale des femmes fait qu'elles ne possèdent pas la terre. M<sup>^</sup>me si elles exploitent des champs individuellement, elles n'ont pas de titre foncier et n'ont donc aucune sécurité si leur mari vient à mourir. Toutefois cette situation varie suivant les ethnies et certaines études font état d'un pourcentage non négligeable de surfaces cultivées par les femmes dans différentes régions et qui augmentant avec la migration masculine. Le problème essentiel actuellement reste l'acquisition de nouvelles terres de bonne qualité et de superficie suffisante pour permettre la culture mécanisée et un meilleur rendement.

L'accès au crédit : comme la femme n'est pas propriétaire de sa terre, qu'elle est considérée comme une étrangère dans le village, qu'elle n'obtient que de petites parcelles peu fertiles à cultiver, et surtout qu'elle est analphabète, la banque ne lui fait pas confiance et il lui est difficile d'obtenir un crédit pour l'agrandissement ou l'amélioration de son exploitation.

Le même problème se pose à celles qui veulent transformer ou commercialiser les produits : la femme seule manque de crédibilité bancaire. Il faut donc que les femmes se groupent, qu'elles s'organisent et qu'elles deviennent plus compétentes pour convaincre ces banques de leur capacité à gérer un emprunt.

L'accès aux connaissances techniques et de gestion : l'encadrement technique agricole au cours des dernières années n'a pas suffisamment pris en compte la femme agricultrice. Ainsi, elle est restée peu perméable aux innovations et l'homme l'a parfois remplacée dans des domaines qui lui étaient jusque là réservés soit qu'elle est incapable d'utiliser les techniques modernes de production, soit qu'elle ignore les techniques de gestion, qui lui permettraient de garder la main-mise sur la commercialisation de sa propre production. Les femmes commerçantes et artisanes connaissent les mêmes difficultés et le problème crucial de l'écoulement de la production est directement lié à la formation aux techniques de production de qualité et à la gestion des stocks.

Cette difficulté d'accès aux connaissances relègue la femme au rôle de main-d'œuvre, la place dans une situation de dépendance et diminue ses revenus au point qu'elle ne parvient plus à couvrir ses dépenses.

L'accès aux intrants et à l'équipement : sans accès aux crédits, sans connaissance technique la femme est exclue de la modernisation agricole et maintient ses méthodes traditionnelles de production et de commercialisation dans espoir d'amélioration de rentabilité.

### **Résultats escomptés**

Tous les moyens de production performants connus actuellement doivent être mis à la disposition des femmes aussi bien que des hommes afin que celles-ci, ayant acquis la crédibilité auprès des banques, obtiennent des prêts pour acheter l'équipement ou les stocks dont elles ont besoin pour travailler. Il faut les encadrer au même titre que les hommes pour qu'elles comprennent et utilisent aussi efficacement les techniques modernes. Les résultats attendus sont :

Une augmentation de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires et des produits d'artisans;

Une augmentation des revenus ;

Un allègement du temps de travail ;

Une moindre pénibilité des travaux ;

Une alimentation plus équilibrée grâce à l'acquisition de connaissances en matière de diversification des cultures ;

Une division du travail au sein de la famille plus équitable ;

La reconnaissance des performances dont les femmes sont capables et un épanouissement général de sa personne ayant acquis la confiance en soi.

### **L'augmentation de la productivité des femmes et les infrastructures**

L'isolement est un facteur négatif sur le développement économique. Les distances qu'il faut parcourir pour accéder aux ressources lorsqu'on est isolé représentent des dépenses énergétiques et financières que les infrastructures d'utilisation publique peuvent réduire. Elles concernent en priorité, les routes, la distribution de l'eau et du bois de chauffe et les moyens de conservation des denrées périssables.

Les routes et le transport : en 1985, les routes bitumées au Burkina Faso ne représentaient que 11% du réseau routier qui était essentiellement constitué de routes en terre et secondaires souvent inutilisables pendant la saison pluvieuse. Cette situation a pour résultat un enclavement des nombreuses régions du pays limitant leur développement économique et social... : impossibilité d'accès aux centres de soins, aux marchés.

Les femmes étant chargées du transport des produits de première nécessité que sont : l'eau et le bois, et des soins de la famille, l'inexistence ou la coupure des routes compliquent encore leur tâche et la rendent plus pénible. L'accès à toute forme de développement se trouve ainsi entravé et l'écoulement de la production limité, entraînant des pertes de revenus considérables.

La distribution de l'eau : l'eau ne sert pas seulement aux besoins de consommation et d'hygiène de la population humaine mais en agriculture elle devient un intrant indispensable (culture irriguée) et comme moyen de conservation de la fertilité de la terre. Or, l'eau au Burkina Faso est une denrée rare vue la faible pluviosité annuelle inégalement répartie sur le territoire. Malgré la place privilégiée que tient ce secteur dans l'allocation des ressources la desserte moyenne en milieu rural est encore tout à fait insuffisante pour satisfaire les besoins nutritionnels et sanitaires des populations.

L'énergie : la principale source d'énergie vient actuellement de l'exploitation du bois de chauffe qui présente le double problème de son transport et de sa contribution à la dégradation de l'environnement s'il est utilisé irrationnellement. Les produits de substitution, à cause de leur prix de revient, sont encore mal adaptés à l'utilisation en zone rurale.

Comme pour l'eau, selon la division traditionnelle du travail, c'est aux femmes que revient la responsabilité du transport du bois de chauffe. Certes, des solutions ont été étudiées en direction d'une économie de sa consommation et des réductions ont été enregistrées grâce aux foyers améliorés, mais il semble qu'aucun effort d'organisation n'ait été réalisé en vue de son transport collectif par traction animale.

La conservation des produits alimentaires : s'agissant de la sécurité alimentaire, la conservation des denrées périssables et crues ou transformées s'avère indispensable non seulement dans les zones semis-urbaines mais également dans les zones rurales. Les infrastructures de stockage, de conservation et de distribution sont nécessaires à la rationalisation de la commercialisation de tous les produits alimentaires (vivrières, viandes produits de pêche). L'aménagement des infrastructures constitue donc un soutien à la production. C'est une contribution directe s'il s'agit d'aménagement d'hydro-agricoles ou d'installations de stockage et de conservation induisant une plus forte rentabilité dans le premier cas et une réduction des pertes dans le deuxième.

Mais tout aussi importante est la contribution indirecte à l'économie de temps et d'énergie de la main-d'œuvre apportée par : un réseau routier praticable, la distribution de l'eau près des habitations, l'assainissement (qui induisent également un meilleur état de santé), et la consommation réduite du bois de chauffe qui signifie de moindres quantités à transporter.

### **Résultats escomptés**

Les effets attendus de l'amélioration des infrastructures sont donc multiples. Elles constituent un appui indispensable à la réalisation de l'objectif prioritaire d'amélioration de la situation socio-économique de la femme. La mise en place de ces infrastructures permettra en effet, de réduire aux femmes de la charge de travail, de leur assurer des conditions de vie plus confortables, de réduire l'isolement des localités et d'accroître la participation des femmes à toutes les activités de développement.

## **MENER UNE LARGE SENSIBILISATION SUR LE ROLE DES FEMMES DANS TOUS LES DOMAINES ET LES SPHERES DE LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

### **Les actions spécifiques prioritaires**

Au niveau des actions d'information, de sensibilisation et éducation, aussi bien des enfants que des adultes, on élaborera des programmes d'éducation à la vie familiale et en matière de population dans le système formel et informel en insistant sur les thèmes qui porteront sur :

Le rôle de l'homme et de la femme dans la division du travail au sein du ménage et de la communauté ;

L'inégalité des chances entre le garçon et la fille

L'épanouissement des femmes au sein de la famille

L'infériorité et la non-maturité des femmes par rapport aux hommes, etc..

La méthode d'approche qui sera utilisée pour les adultes différera de celle des enfants.<sup>3</sup> cette sensibilisation et cette éducation devront permettre de transformer à terme les mentalités sur le rôle positif et noble de la femme à travers :

### **La présentation de l'image réelle de la femme par les mass-médias**

Les médias sont par excellence un moyen de sensibilisation à grande échelle, c'est pourquoi, il est bien indiqué de les utiliser pour améliorer l'image de la femme. Ce sont surtout les films de fiction qui accrochent le mieux par rapport aux films documentaires; car l'image interpelle davantage les gens sur la signification du message que l'on veut faire passer surtout lorsqu'on part de la réalité pour susciter une réflexion visant un changement de situation.

Les magazines, la presse écrite, les émissions radiophoniques sont également des outils permettant d'atteindre un public plus large (hommes et femmes) des villes et campagnes.

Les médias présentent plusieurs variantes qui consisteront à faire parler les gens de ce qu'ils vivent et de ce qu'ils pensent. C'est pourquoi des campagnes de sensibilisation tout azimut sur le même thème, c'est -à-dire une campagne intégrée des différents médias sur la question de la femme, permettront de toucher de façon plus systématique toutes les strates de la société et augmenteront l'impact de ces campagnes sur le public visé.

La vulgarisation de l'éducation en matière de population dans le système formel et son introduction dans le primaire et dans le système informel

Le programme d'éducation en matière de population est surtout appliqué dans les lycées et collèges et dans certaines écoles de formation professionnelle, compte tenu de l'importance que cela revêt dans la vie familiale, il doit être intensifié et élargi à un plus grand public.

En plus du comité national d'éducation en matière de population, on mettra en place un cadre de concertation périodique et rapprochée regroupant d'une part les institutions qui oeuvrent dans le même secteur formel ou informel, d'autre part les acteurs qui travaillent avec les secteurs formel et informel.

Ces rencontres permettront, non seulement d'harmoniser les actions en matière de population, mais surtout de leur faire accorder beaucoup plus d'importance par le gouvernement et de la

population. Afin de garantir la fidélité et le suivi des informations transmises en matière de population, des recyclages seront organisés chaque fois que cela est nécessaire, à l'intention de personnes chargées de cette éducation. La délicatesse des thèmes traités en la matière exige une méthodologie souple, des débats seront ouverts mais les contenus devront absolument être clairs et justes.

La mise en scène théâtrale de thèmes d'actualités et historiques dans laquelle la femme joue des rôles importants et où elle est brimée

Le théâtre participatif, plus particulièrement le théâtre forum et le théâtre débat peut être un moyen de sensibilisation efficace dans la mesure où il déclenche un déclic qui provoque un événement composé à la fois d'interactions visibles et d'inters actions invisibles. Il permet aux spectateurs d'objectiviser son propre comportement perçu sur quelqu'un d'autre auquel il ne veut pas ressembler, il y a alors une prise de conscience qui se traduira par la suite par un changement de comportement.

Le théâtre constitue l'art du risque, il inquiète, parfois, dérange mais il a l'avantage de donner un modèle, une image, voire des possibilités d'attitude que l'on s'efforce de suivre ; il peut donc traduire l'image réelle de la femme et amener la société à considérer cette image.

La création d'une banque de données sur les femmes et le développement (recherche, livres, récits)

Ce centre largement fourni en documentation sera doté d'un personnel compétent et sensible à la question de la femme pour répondre à la demande du public et pour le guider dans la recherche d'informations. Il pourra jouer un rôle important en ce sens que l'information coûte chère et n'est pas toujours disponible.

Ainsi donc, on aura dans la mesure du possible regrouper une gamme de produits au sujet de la femme qui fournira des éléments justes et authentiques pour le développement des thèmes de sensibilisation sur le rôle des femmes, car, souvent, les hommes comme les femmes agissent par ignorance plutôt que par conviction ou par négligence

En tout état de cause, on évitera au cours de ces actions de sensibilisation les méthodes qui consisteront à opposer de façon nette les hommes aux femmes ou alors à toujours présenter la femme comme une éternelle opprimée.

### **Les résultats escomptés**

En matière de sensibilisation, l'on peut s'attendre aux résultats suivants :

#### **A court terme**

La mise à disposition d'un grand répertoire d'éléments d'informations sur la femme (films, chansons, thèmes, récits, livres, pièces théâtrales, journaux, recherches, etc..)

L'existence d'une structure '(comité ou organe) chargé du suivi des actions d'information et de sensibilisation à tous les niveaux.

#### **A long terme**

L'exécution des tâches domestiques et professionnelles sans discriminations de sexes ;  
Les changements de mentalités et de comportements.

## **Renforcer la participation des femmes aux prises de décisions**

Au Burkina Faso, l'on note une participation plus grande de la femme à la gestion de la chose publique tant au plan politique que technique. Cependant, un tel changement moins perceptible au niveau familial.

### **Actions spécifiques prioritaires**

En vue de renforcer cette participation et de la rendre plus active aussi bien au niveau de la nation qu'au niveau de la famille les actions suivantes seront entreprises ou intensifiées :

#### **La responsabilisation des femmes**

A capacité et à compétence égales, une plus grande attention doit être accordée aux femmes dans le but de les responsabiliser davantage ;

Les femmes devront être associées à la réflexion sur les grandes décisions à la conception, exécution et évaluation des projets :

En effet, son implication à toutes les décisions du pays aura des impacts positifs à travers :

Un meilleur encadrement et suivi des organisations féminines (initiative de vase, professionnelles, politiques, groupements villageois féminins, groupements d'intérêts économiques, coopératives..) ;

La création, la promotion et la dynamisation des associations et clubs de jeunes d'origines et de conditions diverses en milieu rural et urbain ;

Le renforcement et la re dynamisation de structures existantes de concertation.

Cela drainera mieux les femmes, à quelque niveau que soit, et leur permettra de s'exprimer davantage et de se faire mieux écouter.

La formation et le recyclage pour les femmes afin d'élever de plus en plus leur niveau de responsabilité.

## **Promotion des actions éducatives favorables au changement de comportement dans les ménages**

Les relations mari-femme-enfant dans la famille sont très complexes et ne peuvent être dictées par de tierces personnes encore moins par des textes. Malgré cela, il faudra nécessairement à ce niveau, mener une certaine action qui permettra à la société de léguer de nouveaux comportements aux générations futures ; dans cette perspective chaque cellule familiale doit oeuvrer pour favoriser de bonnes relations inter-personnelles entre tous les membres. La concrétisation de cette action aussi bien que des précédentes ne pourra se généraliser qu'à travers une meilleure compréhension et une meilleure application de la politique d'égalité d'accès de la femme et de la jeune fille à l'éducation et à l'emploi qui constitue un des facteurs essentiels de la promotion de la femme et du développement de la société.

## **Résultats attendus**

Compte tenu du grand écart existant présentement entre(e les hommes et les femmes dans certains domaines, l'on ne peut s'attendre, dans l'immédiat, à d'importants résultats, ainsi on aura :

### **A court terme**

L'augmentation du nombre de femme à des postes de responsabilité (politique, professionnelle, organisationnelle)

### **A moyen et long terme**

Un grand intérêt des femmes à des études de hauts niveaux et à des activités dites réservées aux hommes ;

La diminution de la discrimination sexuelle dans les ménages par une plus grande responsabilisation de la femme et de la jeune fille, et par l'exécution de façon collégiale des tâches.

Éliminer les entraves sociales, culturelles et juridiques qui pèsent sur la femme

Un pas énorme a déjà été fait avec l'élaboration du Code des personnes et de la famille, la tenue de multiples séminaires sur les pratiques culturelles et sociales, l'introduction de l'éducation en matière de population dans les programmes de l'éducation formelle et informelle, et...

Il importe cependant d'intensifier les actions de formation et de sensibilisation et de veiller à l'application des textes.

### **Les actions spécifiques prioritaires**

La mise sur pied d'un système d'application des lois et des décisions permettant la promotion du rôle des femmes et des jeunes filles.

Par exemple, pour le Code de la famille et des personnes on procédera à :

La mise en oeuvre d'un projet de divulgation de son contenu ;

La mise en place d'une commission interministérielle d'application du code et définition d'indicateurs de suivi ;

L'organisation de stage de mise à niveau des Officiers de l'État civil et d'autres agents sociaux sur le nouveau code ;

La formation de juges spécialisés dans les affaires matrimoniales qui seront chargés de l'application concrète du code et de son suivi ;

La création d'une commission d'office d'avocats pour les affaires matrimoniales ;

La création de centres d'information et de conseil familial ;

L'instauration d'une assistance judiciaire pour les classes démunies constituées en majorité par les femmes dont les moyens financiers très limités ne leur permettent pas de revendiquer leurs droits par la justice.

## **Études et recherches sur les Us et les Coutumes**

Afin de toucher les mentalités de façon profonde et sans choquer les détenteurs des coutumes, des fortes croyances et des préjugés, il sera nécessaire d'entreprendre des études et des recherches très approfondies sur les entraves sociales et culturelles qui sous-tendent l'éducation et les comportements reléguant la femme à un rang toujours inférieur. Le traitement des données recueillies permettra de mesurer jusqu'à quel degré ces croyances et préjugés sont ancrés dans les familles et dans la société. Les résultats serviront ainsi à trouver les voies et moyens pour enrayer les us et les coutumes qui vont à l'encontre de la promotion du rôle; e des femmes partant du bien-être de la famille et de la communauté.

### **Résultats attendus**

#### **A court et moyen terme**

L'existence effective et fonctionnelle des structures d'application et de suivi du code de la famille à savoir : une commission interministérielle d'application du code, un service de juges spécialisés dans les affaires matrimoniales, l'institutionnalisation de l'assistance judiciaire pour les affaires matrimoniales.

#### **A long terme**

L'adoption, aussi bien de la part des hommes que des femmes, d'une attitude de critiques et de clairvoyance vis-à-vis des croyances et des préjugés qui pèsent sur les femmes ;

La capacité des femmes de pouvoir défendre leurs droits et leurs intérêts.

### **Éliminer les entraves administratives et politiques**

L'élimination des blocages de la femme dans les domaines administratifs et politiques ne peut aboutir que par un changement réel des mentalités. Toutefois, comme cela a été entrepris surtout depuis 1983, seuls des textes et lois avantageant les femmes contribueront à lever à court et moyen terme certaines entraves.

### **Actions spécifiques prioritaires : promotion et protection de l'emploi des femmes**

Compte tenu de son rôle de procréation de « porteuse » de soins aux membres de la famille (en l'occurrence les enfants), en cas de maladie, la femme employée ne peut fournir dans la plupart des cas autant de jours de travail que l'homme. Aussi serait-il légitime d'encourager les petites et grandes entreprises à embaucher des femmes et des jeunes filles en leur accordant certains avantages fiscaux et douaniers. Cette attitude est d'autant plus justifiée qu'elle servira de mesure d'accompagnement au texte administratif et politique qui imposera l'emploi d'un certain pourcentage de femmes et de jeunes filles par toute entreprise publique ou privée naissante. En effet, il faut une certaine incitation quant à la création et à la protection d'emplois féminins aux niveaux supérieur et subalterne. Cela ne devrait pas poser des problèmes dans la mesure où les femmes accomplissent déjà ces tâches au sein de leur famille, ce ne serait que leur rendre justice en leur permettant d'être payées dans la mesure du possible du fruit de leur travail. De même l'on devrait dépasser cet esprit nourri par les préjugés qui disent que la constitution physique de la femme ne lui permet pas d'exercer tel

ou tel métier (maçon, conducteurs de machines agricoles, travaux publics, etc.) cela contribue plutôt à diminuer ces chances quant à son accès à certaines activités de développement. Pour transformer les mentalités dans ce domaine, aussi bien chez les hommes que les femmes, un accent sera mis sur la formation des femmes à divers niveaux en tenant compte plutôt de ses contraintes sociales que de sa constitution qui ne représente aucun frein à son activité physique et intellectuelle. La difficulté demeure souvent dans la volonté et la conviction délibérée chez la femme qui choisit l'activité qu'elle veut mener et la confiance que lui place ceux qui lui confient le travail à accomplir. Cet état de fait se rencontre dans la vie familiale et la vie en société de la femme.

### **Les dispositions suivantes devraient être prises :**

Exonération de certaines charges fiscales pour les entreprises qui emploieraient un pourcentage élevé de femmes dans leurs services ;

Introduction dans le code des investissements d'un quota de recrutement des femmes à des emplois par les entreprises naissantes étrangères et nationales ;

Abrogation de tous textes et mesures tendant à interdire le recrutement des femmes à des emplois dits réservés exclusivement aux hommes ;

Facilité de conditions de formation pour les femmes et les jeunes filles afin qu'elles élèvent de plus en plus leur niveau de qualification et accèdent à des postes de responsabilité.

### **Protection de la femme travailleuse devant s'occuper de sa famille**

Malgré les difficultés financières que connaissent la majorité des familles burkinabé et que les hommes désirent de plus en plus épouser des jeunes filles qui exercent un métier rémunéré », il n'est pas rare d'entendre des femmes dire qu'elles auraient souhaité travailler à mi-temps pour pouvoir se consacrer à autre chose. Cette autre chose n'est autre qu'un état de santé défectueux ou un problème d'encadrement des enfants.

Étant donné les problèmes financiers que rencontrent les femmes, les dispositions dans salaires que prévoient les textes de la Fonction publique (tels des congés sans solde ou des mises à disposition sans incidence financière) ne sont guère très avantageuses pour les femmes, c'est pourquoi, d'autres possibilités doivent leur être offertes en leur permettant de disposer du temps nécessaire dont elles ont besoin et de bénéficier d'un certain revenu régulier. Exemple dans le cadre de la prolongation des congés de maternité, il sera versé une allocation familiale assez consistante telle le 1/3 du salaire normal, ainsi donc les décisions administratives et politiques existantes seraient renforcées par :

La prise de mesures accordant des possibilités de prolongation, du congé de maternité avec salaire aux femmes qui le désirent ;

La prise de mesures donnant une possibilité de travail à mi-temps aux femmes pour elles-mêmes et pour s'occuper de leur foyer.

### **Résultats attendus**

Les résultats attendus de ces actions ne seront pas toujours évidents dans la mesure où l'application des textes ne va pas de paire avec leur parution.

## **A moyen et long terme**

L'existence de nombreux textes visant à promouvoir l'emploi des femmes, à préserver leur santé et à contribuer, à leur épanouissement dans la vie familiale ;

La valorisation du travail de la femme par la société et l'emploi effectif de la femme dans son domaine de compétence.

## **ACTIONS SPECIFIQUES AU PROFIT DES GROUPES CIBLES**

En appliquant les politiques et mesures pour le renforcement du rôle des femmes en général, l'on améliorerait la situation socio-économique de tous les groupes et catégories de femmes. Toutefois, dans la conception et la mise en oeuvre des programmes un soin tout particulier est accordé aux groupes de femmes les plus vulnérables. Au profit de ces groupes de femmes, l'on devrait s'efforcer d'aller au-delà de la simple assistance humanitaire et viser à modifier substantiellement leurs conditions socio-économiques afin d'accroître leur participation au processus de développement.

Les groupes de femmes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière sont entre autres :

- Les femmes analphabètes
- Les femmes dans des situations particulièrement critiques ;
- Les femmes handicapées physiques et mentales ; ;
- Les femmes âgées ;
- Les femmes au van de la société.

## **Les femmes analphabètes**

Plus de 85% des femmes burkinabé sont encore analphabètes. Cette situation d'ignorance est à l'origine de la plupart de leurs lancinants problèmes. Les efforts doivent se poursuivre pour développer l'alphabétisation et surtout la post-alphabétisation des femmes. Les sujets traités devront être axés sur les préoccupations quotidiennes des femmes telles que les tâches domestiques, l'hygiène, la planification familiale, les techniques de transformation alimentaire.

Il reste que l'accélération de la scolarisation des jeunes filles est le moyen le plus approprié pour élever et maintenir un niveau satisfaisant le savoir-faire des femmes. Il s'avère donc nécessaire d'accroître de façon significative le taux de fréquentation des filles dans les classes d'enseignement de base.

## **Les femmes dans des situations particulièrement critiques**

Parmi les femmes en situation particulièrement critiques, il y a lieu de retenir :

- Les femmes dans les zones touchées par la sécheresse
- Les femmes dans le dénuement

- Les femmes déplacées ou réfugiées

### **Les femmes dans les zones touchées par la sécheresse**

Le phénomène de la sécheresse et de la désertification s'amplifie sans cesse et touche de plus en plus des régions entières du Burkina. Son ampleur et sa persistance constituent une grave menace pour la survie car il instaure pendant de longues années la famine et la dégradation continuelle des écosystèmes. De ce fait, les conditions de vie des populations et singulièrement celles des femmes et des enfants deviennent de plus en plus misérables. Tout en intensifiant les programmes de lutte contre la sécheresse et la désertification, il conviendra de prendre des mesures pour tenir compte de la participation des femmes dans toute la vie socio-économique. En particulier, elles doivent être impliquées dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et avoir un large accès aux moyens de productions et aux techniques de transformation et de conservation alimentaire.

### **Les femmes dans le dénuement**

Parmi les femmes dans une situation d'extrême pauvreté, l'attention doit être prêtée aux femmes et aux filles :

- Privées de leurs moyens traditionnels de subsistance,
- Uniques soutiens de leur famille,
- Domiciliées dans la rue (filles de la rue),
- Acculées dans le secteur informel des zones urbaines

Les programmes et projets de développement devront dûment tenir compte des besoins particuliers de ces groupes de femmes. En outre, tout en leur assurant des services d'appui tels que cantines,, centres d'assistance et de puériculture...., l'on s'efforcera de leur procurer des revenus réguliers notamment en développant les emplois dans le secteur informel. Enfin, l'accent doit être mis sur le partage équitable des ressources et l'égalité » des chances dans l'accès à l'éducation et aux moyens de productions.

### **Les femmes déplacées ou réfugiées**

Les femmes réfugiées ou déplacées sont exposées à des conditions difficiles qui constituent de sérieuses menaces pour leur intégrité physique et morale. Qu'il s'agisse des cas de déguerpissements des zones urbaines, de fuites de familles entières des zones frappées par les calamités ou des pays étrangers ou de pertes de domiciles pour diverses raisons, ces femmes et leurs enfants ont besoin d'aide à la mesure de leur désarroi. En particulier il s'agira de bien les intégrer dans la vie économique et sociale en préservant et développant leur capacité et leur talent.

### **Les femmes handicapées physiques et mentales**

L'ampleur et la gravité de la situation de la plupart des femmes qui souffrent d'un handicap physique, mental ou sensoriel et de celles qui sont victimes de la drogue sont encore mal connues. Des actions concertées des services publics, des ONG et des groupes intermédiaires sont nécessaires pour d'une part, cerner les problèmes particuliers de ces femmes et d'autre part, assurer adéquatement leur réinsertion professionnelle et sociale.

Du reste, il conviendrait de mettre en oeuvre de stratégies aux niveaux mondial, régional et national dans un cadre général d'actions pour que les femmes handicapées puissent participer effectivement à tous les domaines d'activités.

## **Les femmes âgées**

Beaucoup de femmes, notamment celles qui ont passé leur temps à des travaux non rémunérés et sans pensions, connaissent souvent dans l'isolement, une vieillesse difficile. Non seulement, elles devraient être assurées d'une protection sociale leur permettant de vivre dans la dignité, mais surtout pouvoir participer à la vie de la société et au développement. En effet, elles peuvent être utilement employées notamment dans les secteurs sociaux ainsi que ceux de la culture et des loisirs.

Les mesures prises pour la promotion des personnes âgées devraient viser à leur permettre de mener une vie intégrale au sein de leur foyer ou au milieu habituel de vie. Du reste, il convient de mieux préparer les femmes à préserver leur bon état de santé en évitant t les travaux excessifs, les grossesses rapprochées et une vie tumultueuses et à affronter les conséquences d'une longue espérance de vie.<sup>3</sup>

## **Les femmes au ban de la société**

Il s'agit des femmes

- Victimes de prostitution involontaire ou de violences sexuelles,
- Détenues ou poursuivies arbitrairement,
- Bannies de leur famille,
- Maltraitées sous le couvert des us et coutumes.

Pour tous ces groupes de femmes, un travail de longue haleine reste à entreprendre ou à poursuivre pour mettre en place ou renforcer les structures et moyens d'assistance et de soutien. En raison de la complexité et de la gravité des problèmes des femmes au ban de la société, des initiatives novatrices et vigoureuses sont à développer afin d'enrayer à terme leur exploitation et les traitements indignes dont elles sont l'objet.

La mise en œuvre de ces stratégies et actions spécifiques au profit des groupes cibles, fera l'objet de plans d'actions quinquennaux intégrés dans les plans nationaux de développement.

## **CADRE INSTITUTIONNEL**

La réalisation efficace de l'ensemble des objectifs ci-dessous retenus, nécessite la mise en place d'un cadre institutionnel chargé d'organiser et de coordonner les activités des différents partenaires afin que leurs activités dans leurs domaines spécifiques s'harmonisent et contribuent de façon cohérente au plan d'action général. Ce plan d'action, outre une organisation précise et détaillée au niveau institutionnel exige des moyens en ressources humaines et financières qui permettent à chacun des partenaires d'exécuter les projets et programmes qu'ils jugent indispensables pour atteindre les résultats attendus globalement.

Cette organisation contient plusieurs volets auxquels chaque ministère technique devra collaborer, sous la présidence du ministère chargé de Plan, et dont il devra également bénéficier. Tout ce processus organisationnel vise finalement une activité plus efficace au

niveau des projets et des programmes qui s'intègrent désormais dans un plan global de participation des femmes burkinabé à tous les niveaux au développement économique de leur pays.

### **Attributions du cadre institutionnel**

Il sera chargé de :

La coordination étroite entre les partenaires gouvernementales et non-gouvernementaux au niveau central et provincial, sous la responsabilité du ministre chargé du Plan ;

La mise en place d'un instrument de mesure statistique qui permette :

La planification chiffrée des objectifs ;

La programmation des projets ;

Une évaluation des besoins en financement ;

Une présentation globale et cohérente du bien fondé des programmes et projets auprès des bailleurs de fonds ;

Le renforcement des structures administratives nécessaires

L'exécution du Plan d'intervention,

L'étude et la réalisation des projets aux-mêmes,

Le suivi et l'évaluation des projets.

La mise en place d'un programme de formation des responsables de l'exécution de la stratégie à ces niveaux.

### **Organisation du cadre institutionnel**

Elle dépend d'un réseau de points focaux et d'antennes territoriales placé sous la direction d'un comité qui préside le secrétaire général du ministre chargé du Plan et dont les membres sont des représentants des organisations féminines et des ONG et les secrétaires généraux des différents ministères techniques agissant sous l'autorité de leurs ministres.

Ce comité se réunit deux fois par an autour des principaux points suivants ;

#### **Le suivi de l'exécution de la stratégie**

Les principales orientations des décisions prise au sein des ministères techniques et les moyens mise n oeuvre pour réaliser ces décisions,

La présentation des projets et programmes en cours et prévues.

#### **Le réseau**

Un réseau administratif d'information, de décision et d'exécution impliquant tous les partenaires et organisé pour la mise en oeuvre des objectifs stratégiques qui doivent aboutir à la réalisation de l'objectif fondamental.<sup>3</sup>

Ce réseau se situe à deux niveaux qui tourne autour d'un point focal de coordination installé au ministre chargé du Plan.

Centralisation et exploitation des données statistiques désagrégées par sexe ;

#### **Définition et hiérarchisation des besoins.**

L'INSD est chargé de la réalisation des études statistiques et doit harmoniser les données provenant des antennes provinciales par l'intermédiaire des DEP pour satisfaire les indicateurs dont il élabore la définition.

**Ces informations statistiques doivent servir comme :**

Instrument prévisionnel en matière de programmation des projets ;  
Instrument de contrôle des résultats obtenus et de leur contribution à l'objectif fondamental ;  
Argument en vue de l'alimentation des stéréotypes et du soutien aux besoins de financement pour la réalisation des programmes et des projets.

**Les ministères techniques**

Chaque ministère technique doit utiliser ses propres instruments visant à établir :  
Les acquis du secteur avec chiffres à l'appui ;  
Les points faibles ;  
Les contraintes particulières des femmes ;  
Les priorités du secteur concernant la problématique des femmes ;  
La formulation de programme et projets tant spécifiquement féminin qu'intégrant le volet femme ;  
Un calendrier des réalisations ;  
Un suivi des activités ;  
Une évaluation des résultats obtenus.  
Le renforcement de structures administratives chargées de l'étude des projets et de la participation à la stratégie nationale.

**La réalisation des projets**

Le rôle des responsables des points focaux des DEP est triple :

Informier le point focal du ministère chargé du Plan de toutes les décisions prises au niveau de leur ministère technique et soumettre pour évaluation les programmes et projets qui seront transmises à la DEP du Plan ;

Suivre les activités des antennes provinciales ;

Faire remonter l'information statistique et les données concernant l'avancement des programmes et projets jusqu'au point focal du ministère chargé du Plan.

Le rôle des antennes provinciales est d'une part d'assurer le suivi de l'exécution des projets et programmes et d'autre part, de collecter les données qualitatives et quantitatives concernant ces réalisations, et d'informer les points focaux des DEP des besoins nouveaux qui permettront la réalisation des programmes et projets.

**Les organisations féminines**

Le rôle des organisations féminines est de soutenir l'action de chaque ministère à travers ses structures de terrain en vue de :  
Sensibiliser les femmes et les hommes, les planificateurs et les décideurs à faire participer les femmes au développement ;  
Conscientiser les femmes et leur faire comprendre qu'elles ont des droits aussi bien que des devoirs ;

Agir au plus haut niveau des prises de décision en vue de l'application de la stratégie.